

*Budget—M<sup>me</sup> Pigott*

nement fédéral pour faire une recherche nationale sur le logement.

Le gouvernement fédéral contrôle des leviers importants qui touchent le logement comme par exemple l'impôt et la politique monétaire. La politique fédérale du logement semble embrouillée par le fait que le logement est un objectif national de nature régionale. Au point de vue constitutionnel et au point de vue pratique, il vaut mieux que le logement soit administré au niveau provincial et qu'on laisse au gouvernement fédéral la liberté de se servir de ses ressources et de ses moyens financiers pour aider la recherche et la coordination. Bien sûr, le chef de l'opposition (M. Clark) et le député de Saint-Jean-Est ont répété tout cela très souvent.

Le domaine de l'hébergement des personnes âgées fournit un bon exemple de la nécessité d'une planification saine et à long terme. Il n'est pas rare que des personnes âgées soient obligées de quitter leurs maisons pour aller habiter un appartement, un centre, un foyer pour vieillards. Beaucoup d'entre elles ont peu ou rien à dire dans le choix du genre de logis qu'elles vont habiter. Trop souvent, celui-ci ne convient pas. Beaucoup de personnes âgées pensent qu'on devrait moins s'efforcer de concevoir des habitations spécialement pour elles. Au lieu de cela, nous devrions rechercher une solution répondant aux besoins de tous, quel que soit l'âge. La situation actuelle et beaucoup d'autres problèmes relatifs au logement indiquent qu'il est nécessaire de faire des recherches plus poussées sur les diverses solutions qui s'offrent à nous et d'assurer une meilleure coordination entre les ministères fédéraux et provinciaux concernés.

**Mlle Bégin:** La question relève entièrement des provinces maintenant.

**Mme Pigott:** C'est exact, mais on ne fait aucune recherche pour assurer que les bonnes solutions soient adoptées. Il n'y a pas de coordination. Le ministre d'État aux Affaires urbaines (M. Ouellet) ne s'occupe pas de cela. Rien ne se fait dans ce domaine.

On constate à regret que le budget, présenté à un moment où les problèmes deviennent de plus en plus critiques dans le domaine du logement, ne contribue pas plus à résoudre ces problèmes par l'intermédiaire de recherches plus poussées ou d'une aide fiscale à intention des propriétaires de maisons. Au Canada, le logement est une préoccupation de nature régionale et exige une politique plus souple de la part du gouvernement fédéral. Le budget aurait pu prévoir à l'égard des provinces des dispositions de financement global visant à promouvoir une plus grande souplesse dans la conception et l'application d'une politique fédérale-provinciale du logement, à éviter le double emploi des ressources et à simplifier les choses.

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a promis, promis, promis; mais il n'a pu faire mieux que de jouer à la chaise musicale avec les gestionnaires de son ministère et la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le programme d'isolation thermique des maisons canadiennes et le programme d'amélioration des quartiers illustrent bien la nécessité de réévaluer et de restructurer notre politique de logement. Dans les circonstances actuelles, il va de soi que les mesures visant à faire économiser l'énergie sont valables, nécessaires et très importantes. Le Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes pourrait contribuer à économiser de l'énergie. Toutefois, celui qui a dit qu'un chameau devenait un

cheval s'il était dessiné par un comité aurait pu en dire autant de ce programme.

● (1632)

Alors que le ministre des Finances dans l'introduction de son exposé budgétaire employait des paroles admirables conseillant aux Canadiens de mettre l'épaule à la roue pour bâtir un avenir encore meilleur grâce à leur travail et à leur discipline, ou peut dire que la façon dont ce programme a été géré n'est certes pas un exemple d'application et de la discipline. Le ministre des Finances a laissé entendre dans son budget que les administrations publiques au Canada avaient repris en mains leurs dépenses. En l'occurrence, le programme canadien d'isolation thermique des maisons doit être l'exception qui confirme la règle, comme diraient Bob et Ray.

Au lieu de réduire les dépenses, on a institué un programme administré par un bureau central unique et par de nouveaux bureaux régionaux, alors que des locaux disponibles de la Société centrale d'hypothèques et de logement auraient pu être utilisés en faisant appel également aux compétences de spécialistes déjà au service de l'État. Pas loin du ministre des Finances siège le titulaire d'un ministère qui n'accomplit absolument rien si ce n'est doubler le nombre des fonctionnaires en poste, des édifices et des programmes.

Peut-être que la seule exception à la règle de ce doublement systématique n'a pas été remarquée car il n'existe aucun bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement situé dans la circonscription de Montréal du premier ministre. C'est là qu'il a installé l'administration qui gère le nouveau programme canadien d'isolation des maisons. On peut s'interroger encore davantage sur les raisons du doublement d'une administration fédérale des programmes d'isolation thermique complètement distincte compte tenu des remarques faites par des responsables provinciaux recommandant la coordination et l'intégration des programmes fédéraux et provinciaux d'économie de l'énergie. Ce serait une bonne idée de redessiner le ministère d'État aux Affaires urbaines. Peut-être pourrions-nous l'appeler le ministère d'État à la construction d'empires et à l'ingérence dans les Affaires provinciales. Ne pensez-vous pas, monsieur l'Orateur, que cela serait là une excellente appellation.

Pourquoi le programme canadien d'isolation thermique des maisons n'est-il pas plus complet? Quand on pense que les frais de main-d'œuvre et d'installation intégrale ne sont pas inclus. Qui a donc pu concevoir un programme d'isolation des maisons canadiennes qui ne vise pas les fenêtres, les portes ou les sous-sols? Nous savons naturellement que le programme canadien d'isolation thermique des maisons a été conçu à la hâte dans le bureau du premier ministre car dans son entourage on a cru en août dernier que des élections approchaient. Chacun sait que l'entourage du premier ministre se spécialise dans l'isolation de ce dernier (M. Trudeau) et aussi du cabinet contre la réalité des véritables besoins des Canadiens.

Le Programme d'isolation des maisons fait inutilement double emploi, mais dans le cas du Programme d'amélioration des quartiers, nous voyons comment une mauvaise décision du ministère a entraîné l'élimination d'un excellent programme. A un moment où le ministre des Finances demande à tous les Canadiens de faire preuve de discipline et d'austérité, les erreurs de gestion d'un de ses collègues ont entraîné l'interrup-